



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Trentième session

DOCUMENTS OFFICIELS

Mardi 12 juillet 1960
à 10 h. 55

PALAIS DES NATIONS, GENÈVE

SOMMAIRE

	Page
Points 2 et 4 de l'ordre du jour:	
Situation économique mondiale	
Développement économique des pays sous-développés	
Débat général (<i>suite</i>)	49

Président: M. C. W. A. SCHURMANN (Pays-Bas).

Présents:

Les représentants des Etats suivants: Afghanistan, Brésil, Bulgarie, Chili, Chine, Costa-Rica, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Japon, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Soudan, Union des Républiques socialistes soviétiques, Venezuela.

Les observateurs des Etats Membres suivants: Argentine, Australie, Belgique, Ghana, Hongrie, Indonésie, Israël, Italie, Pakistan, Pérou, Portugal, République arabe unie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Les observateurs des Etats non membres suivants: République fédérale d'Allemagne, Saint-Siège.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes: Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Fonds monétaire international, Organisation mondiale de la santé.

POINTS 2 ET 4 DE L'ORDRE DU JOUR

Situation économique mondiale (E/3361, E/3379 et Corr.1 et Add.1 à 4, E/3384, E/3389 et Corr.1/Rev.1, E/3391 et Add.1, E/3394, E/3396; E/ECE/383; E/CN.12/541 et Corr.1; E/CN.14/28)

Développement économique des pays sous-développés (E/3369, E/3371 et Add.1, E/3381, E/3387 et Add.1, E/3393 et Add.1 à 3, E/3394, E/3395 et Add.1)

DÉBAT GÉNÉRAL (*suite*)

1. M. ORMSBY-GORE (Royaume-Uni) déclare que la présente session du Conseil marque une nouvelle étape dans le développement de l'œuvre économique et sociale des Nations Unies — œuvre d'importance capitale qui, après bien des essais, progresse maintenant

dans la bonne direction. Ce progrès est dû pour une large part à l'imagination dont le Secrétaire général a fait preuve dans la recherche de toutes les possibilités d'action. M. Ormsby-Gore ne peut mieux faire que de suivre les traces du Secrétaire général et examiner, comme celui-ci l'a fait dans son exposé (E/3394), les problèmes connexes de l'expansion économique, du commerce et de l'assistance.

2. Le Conseil a pour préoccupation première de favoriser le développement économique des pays sous-développés; il faut donc ne pas perdre ce but de vue lorsqu'on étudie la situation économique mondiale. C'est dans ce contexte également que M. Ormsby-Gore exposera l'attitude du Royaume-Uni à l'égard de la question de l'expansion économique.

3. Le Gouvernement du Royaume-Uni pense qu'il y a d'assez bonnes raisons de prévoir pour un avenir immédiat une expansion nouvelle, encore qu'un peu ralentie, du commerce mondial et de l'activité économique en général. Il estime, d'autre part, que certains pays ont bénéficié jusqu'ici beaucoup moins que d'autres de l'expansion passée et il espère que leur situation s'améliorera dans un proche avenir. C'est là un des aspects des problèmes à long terme qui sont examinés dans la première partie de l'*Etude sur l'économie mondiale, 1959* (E/3361), et auxquels le représentant du Royaume-Uni consacra la majeure partie de son exposé.

4. L'*Etude* traite de la question de l'expansion économique, et établit une comparaison entre les taux d'expansion des divers pays; on y trouve aussi une tentative intéressante d'explication des différences constatées et une discussion des problèmes et des méthodes de l'expansion économique. Les auteurs de l'*Etude* ont vu les limites auxquelles se heurte toute analyse de ce genre et qui tiennent au choix d'une période particulière et à l'insuffisance des données, ainsi qu'à la nécessité de traiter une question très vaste dans un unique rapport. Reconnaisant la réalité de ces limites, le Gouvernement du Royaume-Uni a accueilli cette *Etude* avec satisfaction.

5. Dans un monde dont les divers éléments sont étroitement liés par le commerce international et par les mouvements de capitaux, les pays ne peuvent se développer indépendamment les uns des autres; l'expansion économique d'un pays ou d'un groupe de pays dépend forcément, dans une certaine mesure, de celle des autres pays. Il en résulte que l'expansion des pays industriels a de l'intérêt et de l'importance non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour le reste du monde.

6. L'expansion économique est un objectif essentiel de la politique du Royaume-Uni, car c'est d'elle que dépend l'élévation du niveau de vie de la population et l'aptitude du pays à soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux. De ces deux facteurs dépend à son tour la contribution que le Royaume-Uni peut apporter au développement de pays plus pauvres, soit par une assistance directe, soit en offrant un débouché à leurs produits.

7. Une expansion continue et saine suppose toutefois deux conditions essentielles: le maintien d'une stabilité raisonnable des prix et l'équilibre des paiements extérieurs. L'expansion économique pourra être le but visé, mais ce but ne sera atteint que si ces deux conditions sont remplies, et la politique suivie devra être conçue pour assurer qu'elles le soient.

8. Le Royaume-Uni joue un grand rôle dans le commerce international; il constitue une source importante de capitaux à long terme pour le reste du monde, et sa monnaie circule dans le monde entier. Une responsabilité internationale incombe de ce fait à ceux qui ont pour tâche de maintenir la force et la valeur de la livre sterling, dont toute défaillance risquerait d'avoir des conséquences néfastes et extrêmement étendues. Il n'est donc pas surprenant qu'ils préfèrent éviter certains risques auxquels ils pourraient accepter de s'exposer dans des circonstances différentes. En d'autres termes, le Royaume-Uni doit veiller à ce que les paiements qu'il effectue à l'étranger se trouvent finalement compensés par des recettes provenant de l'étranger. Ces paiements comprennent les versements faits pour les importations courantes de denrées alimentaires et de matières indispensables au maintien de l'économie, ainsi que les exportations de capitaux à long terme dans les autres régions du monde. Pour être en mesure de s'acquitter pleinement de sa tâche constructive dans l'économie mondiale, le Royaume-Uni doit s'assurer que ses recettes équilibrent à la longue tous ces paiements.

9. Dans ces conditions, il est inévitable qu'il faille parfois recourir à des mesures qui impliquent le renoncement à une expansion plus rapide. Les auteurs de l'*Etude* ont examiné de façon assez approfondie les restrictions que, par souci de maintenir l'équilibre de leur balance des paiements, les pays industrialisés ont imposées à leur expansion. Ils signalent que divers pays ont été amenés à restreindre leurs dépenses intérieures afin d'éviter que des augmentations momentanées de la demande intérieure n'épuisent leurs réserves de devises; ils indiquent que les mesures adoptées à cet effet ont habituellement permis à ces pays d'atteindre leurs objectifs immédiats, mais qu'elles les ont parfois éloignés des buts à long terme; en fait, ces mesures non seulement entraînent un ralentissement de l'expansion économique en général, mais elles risquent en outre de contrarier l'amélioration à long terme de la balance des paiements elle-même, par suite de la réduction des investissements intérieurs qui pourraient favoriser les exportations. Certains pensent qu'en s'occupant des problèmes immédiats, on rejette à l'arrière-plan l'objectif à long terme du développement.

10. Il y a évidemment du juste dans ce raisonnement, mais on risque de faire fausse route en voulant diviser les objectifs selon qu'ils sont à court terme ou à long terme. Les mesures prises en diverses occasions par le Royaume-Uni en vue de renforcer sa balance des paiements ne répondaient pas uniquement à des préoccupations à court terme; dans chaque cas, les mesures particulières adoptées tenaient compte des deux catégories d'objectifs à la fois, mais il fallait adapter ces mesures à des facteurs à court terme qui changeaient continuellement. Bien que l'on puisse se rendre compte, rétrospectivement, qu'il aurait été possible d'atteindre de façon plus complète ces divers objectifs, il ne faut cependant pas oublier que les décisions ne peuvent être prises qu'en fonction de ce que l'on sait au moment même; or l'expérience a montré qu'en essayant de provoquer une expansion trop rapide sans tenir compte des autres considérations, on risque au contraire, à cause des répercussions qui se font sentir sur la balance des paiements, de ralentir à la longue le rythme de l'expansion. Le problème consiste, en bref, à concilier les deux catégories d'objectifs, chose très difficile, et ce problème n'a pas encore été résolu complètement.

11. Pour ce qui est des relations entre la balance des paiements et l'expansion, il est un autre point qui revêt une importance spéciale pour le Royaume-Uni en sa qualité d'important fournisseur de capitaux aux pays d'outre-mer, à savoir la possibilité d'une incompatibilité entre les investissements extérieurs d'un pays et l'expansion de sa propre économie.

12. L'*Etude*, qui fait une place considérable aux relations entre les investissements intérieurs et l'expansion, ainsi qu'au rôle des capitaux étrangers dans l'expansion des pays sous-développés, fournit relativement peu d'indications au sujet des problèmes que l'exportation de ces capitaux peut poser pour les pays évolués. Ce que le représentant du Royaume-Uni désire souligner, ce n'est pas tant la possibilité d'une concurrence, en cas de faiblesse de l'épargne, entre les investissements à l'étranger et les investissements intérieurs; le point important est plutôt que les investissements à l'étranger risquent, dans certaines circonstances, de contribuer au déséquilibre des paiements internationaux.

13. Dans une situation où la majeure partie des capitaux internationaux est fournie par une petite fraction des prêteurs possibles, un tel déséquilibre risque réellement de se produire, et les mesures que les pays prêteurs sont ensuite obligés de prendre pour y remédier peuvent entraîner un ralentissement de leur propre expansion. Il y a là une difficulté sérieuse qui a conduit les pays prêteurs, au cours des dernières années, à faire preuve de prudence dans leur politique de crédit. Il ne s'agit pas d'un problème à court terme que l'on pourrait résoudre, par exemple, en accroissant les liquidités internationales; il s'agit d'un problème à long terme dont il ne faut pas se lasser de chercher la solution.

14. Dans l'introduction à l'*Etude sur l'économie mondiale, 1959*, on fait observer qu'il n'est pratiquement pas un seul des pays industriels avancés où l'objectif de l'expansion économique ait été défini dans l'optique d'une politique générale d'expansion; cette observation

est applicable au Royaume-Uni, qui ne s'est pas fixé d'objectif précis en ce qui concerne les taux d'expansion ou d'investissement. Le Royaume-Uni a pour politique de créer des conditions favorables à l'expansion, tout en s'efforçant de contenir la hausse des prix et de remédier aux faiblesses de la balance extérieure. Depuis 1945, on a eu recours à divers moyens pour stimuler l'expansion et les investissements: par exemple, on a augmenté le taux d'exonération fiscale pour amortissement de l'équipement industriel; ces moyens sont considérés comme utiles, mais seulement dans certaines limites. Pour favoriser l'expansion économique à long terme, on accorde plus de poids au maintien d'un niveau élevé de la demande et à un climat de confiance en l'avenir. Cependant, le Royaume-Uni n'est pas complètement satisfait de ce qu'il a réussi à faire jusqu'à maintenant. Ses conceptions évoluent sans cesse, et il considère donc comme heureuse l'occasion de procéder à un échange d'expérience avec d'autres pays. Les rapports présentés par divers pays sur l'emploi des projections économiques à long terme (E/3379/Add.1 à 4) présentent beaucoup d'intérêt; au Royaume-Uni, on songe de plus en plus aux moyens de se servir des études économiques à long terme pour établir l'orientation générale de la politique économique. Encore au stade expérimental, ce genre de travail prendra certainement de plus en plus d'importance et de valeur pratique.

15. *L'Etude* met en lumière les problèmes immenses auxquels se heurtent les pays sous-développés et signale certains progrès réalisés par ces pays au cours des dix dernières années. Ces pays font de grands efforts mais, bien que leurs propres efforts soient la condition de leur succès, celui-ci ne dépend pas d'eux seuls. Les pays riches doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour aider les pays pauvres à s'aider eux-mêmes. Cette aide doit se manifester sous forme de commerce aussi bien que d'assistance. En l'absence de relations commerciales solides, les politiques d'assistance n'auraient que des effets peu durables.

16. En matière de commerce extérieur, les pays sous-développés ont un double problème à résoudre: il leur faut écouler leur production actuelle et commercialiser leurs nouveaux produits au fur et à mesure que leur économie se développe, se diversifie et s'étend. Pour nombre de produits de base, le marché se développe relativement lentement et la demande est soumise aux fluctuations du niveau général de l'activité industrielle et à la concurrence des produits de remplacement. Il reste beaucoup à faire en ce qui concerne les produits primaires. Le Royaume-Uni soutient activement les ententes internationales existantes relatives aux produits de base et constate avec satisfaction qu'il a été possible de négocier un nouvel Accord international sur l'étain sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies. Le Royaume-Uni est toujours prêt à examiner les problèmes graves que peut poser le commerce d'autres produits de base, dans l'espoir de trouver le moyen d'atténuer les fluctuations à court terme des prix, tout en tenant compte de tous les éléments qui compliquent le commerce et la production sur le plan mondial, et en évitant les mesures qui risqueraient, par leur rigidité,

d'altérer la tendance à long terme. Le Royaume-Uni attend avec intérêt le rapport du groupe d'experts que l'Assemblée générale a créé par sa résolution 1423 (XIV), pour aider la Commission du commerce international des produits de base à déterminer s'il est possible de prendre des mesures en vue de neutraliser les effets des fluctuations des prix des produits de base sur les balances des paiements.

17. Parmi les produits de base, le café présente une importance particulière car la subsistance de plusieurs pays anciens en dépend, de même que celle de certains nouveaux Etats d'Afrique. Le café est l'un des principaux produits de base du commerce mondial, dont le marché est constamment menacé par la surproduction. C'est pourquoi le Gouvernement du Royaume-Uni s'intéresse activement aux travaux du Groupe d'étude du café à Washington. Le problème du café est à bien des égards un exemple caractéristique du problème général qui se pose aux producteurs de produits de base: la demande de ces produits a tendance à s'accroître plus lentement que la demande d'articles manufacturés. Les fluctuations des prix sont inévitables, et l'exportation d'un seul produit ne saurait constituer une base suffisante pour le développement économique d'un pays. Pour s'assurer une certaine prospérité, de nombreux pays sous-développés devront se créer de nouvelles sources de revenus en modernisant leur agriculture et en étendant et diversifiant leur production industrielle. Le processus d'adaptation sera dur, et c'est en facilitant l'évolution indispensable que les organisations internationales peuvent se révéler véritablement utiles.

18. Les pays industriels ont une responsabilité particulière puisque c'est nécessairement de leur activité économique et de l'ampleur de leurs importations que dépend en grande partie le volume du commerce mondial. S'ils peuvent maintenir leur activité à un niveau élevé et même l'accroître, ils offriront aux autres pays des marchés en expansion, mais il faut que cette expansion s'accompagne de mesures destinées à encourager le commerce international et, en particulier, à abaisser les barrières qui entravent actuellement le commerce des pays sous-développés. Cette tâche est accomplie en grande partie dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), qui est l'un des principes déterminants de la politique du Gouvernement du Royaume-Uni en matière de commerce extérieur. Pour peu spectaculaire que l'œuvre du GATT puisse paraître, on pourrait considérer que, dans son exposé (E/3394), le Secrétaire général n'a pas insisté suffisamment sur la contribution qu'il apporte au développement du commerce international.

19. Les problèmes d'adaptation que l'apparition de nouveaux producteurs, agricoles ou industriels, imposent à l'économie des producteurs anciens sont certes ardues, mais il faut les regarder en face et les résoudre. Plus largement la tâche d'adaptation sera partagée entre les pays industriels, moins le problème sera difficile à résoudre, et plus rapide sera le rythme de développement économique que peuvent suivre les pays industriels, plus aisée sera l'adaptation.

20. On a exprimé la crainte que la constitution de groupements commerciaux régionaux, nouvel aspect des relations économiques internationales, ne porte préjudice aux pays qui n'en font pas partie. Ces craintes sont compréhensibles. Le Gouvernement du Royaume-Uni a fermement et clairement exprimé son intention de faire en sorte que son appartenance à tout groupement de ce genre n'ait pas de tels effets, qu'il s'agisse d'un groupement existant depuis longtemps ou d'un groupement nouveau. Le Royaume-Uni a l'intention d'agir de façon à favoriser l'accélération de l'expansion économique et à abaisser les barrières qui entravent le commerce, et non pas à en dresser d'autres. Il espère donc que les organisations régionales, de leur côté, contribueront à l'expansion du commerce multilatéral dans le monde entier.

21. En dehors des échanges commerciaux, les pays sous-développés ont besoin de capitaux et d'autres formes d'assistance. L'accroissement du volume de l'assistance fournie montre que la nécessité de l'intensifier est largement reconnue. Le Royaume-Uni a fourni une aide importante aux pays sous-développés, tant sous forme de capitaux privés que sous forme d'aide gouvernementale, et il continuera de le faire. L'assistance accordée sous forme de crédits mis directement à la disposition des divers territoires par le Gouvernement du Royaume-Uni a augmenté d'approximativement 80% au cours des deux dernières années, et le Royaume-Uni a également joué un grand rôle dans l'accroissement des ressources que les institutions internationales affectent à l'assistance. Sa contribution au Programme élargi d'assistance technique et au Fonds spécial a plus que doublé en 1960; une nouvelle augmentation du total de l'aide au développement est à prévoir pour cette année, mais elle n'atteindra pas des proportions aussi exceptionnelles. Cependant, le Royaume-Uni a pour objectif d'assurer la vigueur de sa propre économie de façon à pouvoir continuer à fournir une assistance très importante.

22. La plus grande partie de l'assistance que le Royaume-Uni accorde à titre bilatéral est destinée aux territoires d'outre-mer dont il est responsable et aux pays indépendants sous-développés du Commonwealth, auxquels ne peuvent suffire l'apport des capitaux privés et les emprunts contractés sur le marché de Londres ou d'autres marchés. D'autres pays, non membres du Commonwealth, reçoivent également une aide du Royaume-Uni, soit directement, soit par l'intermédiaire de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et des programmes des Nations Unies. Le Royaume-Uni versera près de 50 millions de livres sterling à la nouvelle Association internationale de développement dont la création est projetée. Cependant, les besoins restent pressants. Il convient de laisser à l'Organisation des Nations Unies et à ses institutions, notamment la Banque, la responsabilité principale des opérations multilatérales dans le domaine de l'assistance en vue du développement.

23. En étudiant les propositions du Secrétaire général concernant l'assistance aux nouveaux Etats indépendants (E/3387 et Add.1), M. Ormsby-Gore n'a pas

perdu de vue le rôle utile des Nations Unies en matière d'assistance multilatérale. Ces nouveaux Etats ont grand besoin d'aide pour faire face aux problèmes les plus urgents qui se posent au moment de l'accession à l'indépendance. Il est donc normal que le Secrétaire général prépare les mesures nécessaires et même commence à les appliquer. Cela coûtera certainement cher; la question de savoir comment les fonds nécessaires seront réunis sera examinée ultérieurement, en particulier à l'Assemblée générale. Tous les membres du Conseil admettront qu'il est important et urgent d'établir des rapports étroits entre les Nations Unies et les nouveaux Etats indépendants; M. Ormsby-Gore est convaincu que l'Assemblée générale fera sien cet objectif. Tel est en tout cas le vœu du Gouvernement du Royaume-Uni.

24. M. KEUMBELIEV (Bulgarie) estime que la participation des ministres à la présente session permettra au Conseil d'arriver plus facilement à des décisions sur les grands problèmes économiques et sociaux dont il est saisi.

25. En tant que représentant d'un pays socialiste, M. Keumbeliev saisit toute l'importance des relations économiques entre des Etats dont les régimes politiques et sociaux sont différents. La Bulgarie croit fermement que la politique de coexistence pacifique est la plus réaliste dans les circonstances actuelles. Plus concrètes seront les mesures que prendront à cet effet les organes internationaux, en particulier le Conseil économique et social, plus elles contribueront à la paix et au progrès de l'humanité. La nécessité impérieuse d'une politique de coexistence pacifique est née de l'existence même de systèmes économiques et politiques différents. Près d'un milliard de personnes, soit un quart de la population du monde, vivent sous le régime socialiste. La production industrielle actuelle des pays socialistes représente plus du tiers de la production industrielle mondiale. Selon l'*Etude sur l'économie mondiale, 1959* (chapitre 6), le volume de la production industrielle de l'ensemble des pays socialistes a augmenté en moyenne de 14,5% par rapport à l'année précédente; cette augmentation a atteint le chiffre remarquable de 39% dans la République populaire de Chine et celui de 24,9% dans la République populaire de Bulgarie. Tandis que dans les pays capitalistes l'ensemble de la production industrielle n'a été en 1959 que le double de ce qu'elle était avant la deuxième guerre mondiale, dans les pays socialistes elle a été 5,7 fois plus élevée.

26. Le développement des pays socialistes est caractérisé par un accroissement rapide et constant de la production industrielle. Dans les pays capitalistes, l'accroissement de la production a été entravé par des récessions et des crises, et dans certains cas il y a eu stagnation. Le chapitre 4 de l'*Etude* et notamment le graphique 4-1, qui montre l'évolution de l'indice de la production industrielle de 1957 à 1959 en Amérique du Nord et dans les pays membres de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), font apparaître l'irrégularité de l'accroissement de la production dans les pays capitalistes les plus importants; en effet, certains secteurs de production se développent de manière ex-

gèrement rapide et d'autres trop lentement, comme l'industrie charbonnière et la construction navale.

27. Les indices fondamentaux de l'expansion économique de la Bulgarie en 1959 sont ceux du produit national brut et des revenus réels. Les statistiques pour 1959 et 1960 montrent qu'en très peu de temps, le produit national brut a pu s'accroître à un rythme 2 à 2,5 fois plus rapide que celui qui était prévu dans le troisième plan quinquennal; cette accélération ne concerne pas seulement un secteur limité, elle vaut pour l'ensemble. Au cours de la période du deuxième plan quinquennal (1953-1957), le taux d'accroissement annuel a été de 12%; en 1959 il a été de 24,9%, soit plus du double. Le développement de l'agriculture bulgare a suivi une courbe à peu près analogue. L'un des résultats les plus importants qui ait été obtenu est l'augmentation des revenus réels. La Bulgarie a pu relever les traitements et salaires dans certains secteurs et augmenter le salaire minimum en 1960, c'est-à-dire quatre ans plus tôt que projeté. Ces augmentations de salaires ont touché 1.300.000 travailleurs sur une main-d'œuvre totale de 1.564.000 travailleurs, soit environ 80%. Le volume du commerce extérieur s'est également accru de façon remarquable: 42% en 1959.

28. La planification a l'avantage de permettre le développement de l'économie nationale dans tous les secteurs, au bénéfice de la population et de l'Etat. M. Keumbeliev ne partage pas l'avis exprimé à la séance précédente par le représentant des Pays-Bas; celui-ci pense que le capitalisme est un concept périmé du XIX^e siècle et qu'il est possible de planifier l'économie capitaliste aussi bien que l'économie socialiste; il a décrit l'économie capitaliste moderne comme une « économie mixte ». Or l'essence du système capitaliste n'a jamais changé, bien que ce système ne soit évidemment plus le même, à certains égards, que ce qu'il était au XIX^e siècle; il demeure caractérisé par la propriété privée et le monopole de cette propriété. En vue de montrer que l'économie capitaliste est à présent une économie planifiée, le représentant des Pays-Bas a exagérément simplifié les choses en limitant ses explications aux seules méthodes techniques de planification de l'emploi des moyens de production. Lorsqu'il affirme que l'économie socialiste ne peut se réaliser que par la réduction de la consommation, il est contredit par les faits. Ce n'est pas seulement l'industrie lourde qui se développe dans les pays socialistes, la production de biens de consommation ne cesse également d'y augmenter. La Bulgarie, qui produisait 25 millions de kilogrammes de sucre par an avant la deuxième guerre mondiale, en produit à présent 160 millions; pour les tissus, la production est passée de 133 millions de mètres à 209 millions. La production des biens de consommation a augmenté de manière analogue dans les autres pays socialistes.

29. Il y a seulement quinze ans, la Bulgarie était un pays agricole retardé. Après avoir réalisé son indépendance politique en anéantissant les envahisseurs fascistes, elle a rattrapé le temps perdu. Elle est maintenant dotée d'une industrie moderne et d'une agriculture mécanisée, ce pour quoi elle doit beaucoup à l'aide généreuse de l'URSS et des autres pays socialistes d'Europe.

30. Le maintien de relations économiques avec tous les pays, quel que soit leur système social ou politique, est un des traits dominants de la politique de coexistence pacifique. Certains écrivains et hommes politiques ont exprimé des doutes au sujet de la possibilité de développer largement les relations commerciales entre les pays socialistes et les pays capitalistes, en raison de la différence entre leurs régimes économiques. Ces doutes ne sont pas fondés. Le monopole de l'Etat en matière de commerce extérieur non seulement ne fait pas obstacle aux opérations des entreprises particulières, mais les encourage. Grâce à ce monopole, des entreprises spécialisées d'exportation et d'importation ont le soutien de toutes les forces de l'Etat socialiste, garantie qu'elles ne pourraient pas obtenir dans des pays capitalistes. Ce système permet la conclusion de solides accords commerciaux à long terme. Les relations commerciales qui existent déjà entre les pays appartenant aux deux systèmes fournissent la preuve qu'il est possible de les développer encore. Contrairement à ce que l'on prétend souvent, les Etats socialistes ne peuvent pas même envisager une politique d'autarcie; ils préconisent au contraire une saine division du travail par le développement des échanges entre tous les Etats. Cependant, la situation en matière d'échanges commerciaux entre les pays appartenant aux deux systèmes n'est pas encore entièrement satisfaisante et toutes les possibilités de développer ces échanges n'ont pas été pleinement utilisées.

31. M. Keumbeliev a écouté avec intérêt la déclaration faite par le représentant des Etats-Unis à la séance précédente, dans l'espoir d'y trouver certains points particuliers d'un intérêt mutuel. Malheureusement, certaines des observations de ce représentant ne laissent pas de causer de l'inquiétude. Le représentant des Etats-Unis semble considérer le système économique des Etats socialistes comme un obstacle à la coopération commerciale internationale. Il a repoussé la suggestion tendant à faire du GATT une organisation universelle, en prétextant que l'admission des pays à économie planifiée entraînerait le sacrifice des principes sur lesquels repose le commerce multilatéral des pays à économie libérale, et il a contesté le droit des pays socialistes d'être admis à l'Organisation de coopération économique et de développement dont la création est à l'étude.

32. Lorsque les pays socialistes ont proposé la création d'une nouvelle organisation internationale du commerce, on leur a répondu que cette institution existait déjà sous la forme du GATT et qu'ils n'avaient qu'à y adhérer. A présent, on leur dit qu'ils ne peuvent pas faire partie de la nouvelle organisation, bien qu'ils aient participé à des organisations analogues dès leur création. En vérité, le système socialiste de commerce extérieur peut parfaitement s'accorder avec des systèmes commerciaux multilatéraux et, notamment, permet l'application de la clause de la nation la plus favorisée. Il permet également la participation à l'organisation projetée. S'il existe un désir sincère de coopération économique, tous les Etats qui le souhaitent devraient être libres de participer à cette organisation, même au stade prépa-

ratoire. La plupart des pays européens ont déjà conclu des accords commerciaux à long terme et à court terme avec les pays socialistes, avec lesquels ils collaborent au sein de la Commission économique pour l'Europe. Il est donc difficile de comprendre pourquoi ils refuseraient même de discuter l'admission des pays socialistes à l'Organisation de coopération économique et de développement.

33. Les accords commerciaux bilatéraux non seulement ne font pas obstacle au développement du commerce international, mais le favorisent en lui donnant plus de stabilité. Il est regrettable que certaines restrictions entravent encore les échanges entre pays socialistes et pays capitalistes; ces restrictions tiennent aux tarifs douaniers exagérément élevés, aux systèmes de contingentement et, dans certains cas, à la politique commerciale générale suivie par certains Etats capitalistes qui apportent des restrictions au commerce avec tous les Etats socialistes ou avec certains d'entre eux. Le blocus commercial de la République populaire de Chine, qui est illégitime et contraire aux principes de l'économie, en est un flagrant exemple; il ne pourra certainement pas empêcher le développement naturel de ce pays. L'histoire a montré que des mesures de cet ordre n'ont aucun effet lorsqu'elles sont appliquées à des pays socialistes. Même lorsque l'Union soviétique était le seul pays socialiste du monde, le blocus économique auquel elle a été soumise n'a nui qu'aux pays qui le pratiquaient. Il y a encore moins de chances maintenant qu'un tel blocus réussisse, car les pays socialistes peuvent se prêter assistance mutuellement. Il se pourrait que le développement économique extrêmement rapide de la République populaire de Chine soit, en fait, partiellement dû au stimulant créé par le blocus économique.

34. La Communauté économique européenne et l'Association européenne de libre-échange constituent encore d'autres barrières à la liberté du commerce international. Plusieurs pays ont exprimé leur inquiétude, au cours des sessions des commissions économiques régionales, au sujet de l'existence de ces blocs commerciaux fermés, des privilèges octroyés aux pays qui en font partie et des mesures discriminatoires prises à l'encontre des autres pays. Pour remédier à cette situation, l'application étendue de la clause de la nation la plus favorisée jouerait un rôle positif.

35. La question de la coopération économique internationale est liée à celle du développement des pays sous-développés, dont beaucoup sont devenus indépendants depuis moins de dix ans. Ces pays ont pour première tâche de relever le niveau de vie de leur population. Leur développement économique rapide est la condition du progrès économique et social de l'ensemble du monde. Devenant indépendants, les pays sous-développés ont déployé d'immenses efforts pour développer leur économie nationale. Comme le montre l'*Etude sur l'économie mondiale, 1959*, l'investissement fixe a nettement augmenté dans ces pays au cours des dix dernières années, ce qui leur a permis de sortir rapidement de la stagnation dans laquelle ils se trouvaient, et la production tend également à s'y diversifier. Ils ont à faire face, pour accomplir ces efforts, à de très grandes difficultés, particulièrement

en ce qui concerne l'investissement. Les résultats qu'ils ont obtenus par leurs propres efforts sont remarquables mais ne peuvent suffire, étant donné notamment le retard dû au statut colonial qui a été longtemps le leur. Une aide extérieure leur est nécessaire pour compléter leurs propres efforts, mais elle doit être exempte de condition d'ordre politique ou militaire. Ces pays ont un besoin extrême d'équipement et de machines qu'ils pourraient se procurer s'ils exportaient davantage. Toutefois, leurs exportations se composent de produits primaires pour environ 70 à 90 % en valeur, et les monopoles des pays capitalistes profitent de la situation pour faire baisser les prix de ces produits, tandis que montent ceux des articles manufacturés fournis en échange. Ce déséquilibre ne cesse de s'aggraver.

36. Le Conseil doit examiner ces faits et mettre au point des mesures qui aideront à supprimer la disparité entre les prix des importations et ceux des exportations. A la présente session, on a tenté de prouver que l'assistance bilatérale aux pays sous-développés ne pouvait aller de pair avec l'assistance multilatérale. Par le passé, aussi bien les pays socialistes que les pays capitalistes ont fourni une assistance bilatérale; celle-ci a été utile lorsqu'elle a facilité le développement économique du pays intéressé et affermi son indépendance politique et économique.

37. En étudiant le problème de l'insuffisance des fonds destinés à l'assistance aux pays sous-développés, le Conseil ne doit pas négliger les aspects économiques et sociaux du désarmement. Chacun comprend à quel point l'assistance aux pays sous-développés pourra devenir efficace si l'on parvient à libérer les ressources considérables actuellement consacrées aux armements. Les représentants des pays sous-développés à la quinzième session de l'Assemblée générale appuieront certainement sans réserve les propositions de désarmement. Il est d'autant plus regrettable que le Conseil n'ait pas pris à sa vingt-huitième session la décision d'étudier les aspects économiques et sociaux du désarmement; toutefois, l'espoir subsiste qu'il le fera ultérieurement.

38. La délégation bulgare est disposée à voter toute proposition visant à améliorer les relations économiques entre tous les Etats, et fondée sur l'avantage mutuel et la pleine reconnaissance de la souveraineté des Etats intéressés. Elle est également disposée à voter toute proposition tendant à fournir une assistance efficace aux pays sous-développés.

39. M. YEN (Chine) dit que les efforts que le Conseil déploie pour promouvoir la coopération économique internationale et pour faire converger l'attention de tous sur le développement économique et social des régions sous-développées méritent d'être appréciés. Le Conseil a entrepris une tâche qui n'est pas facile; il doit en effet concilier les intérêts divers de pays dont le niveau de développement est inégal et abattre peu à peu les barrières dressées par les différences idéologiques.

40. La délégation chinoise, qui représente le seul Gouvernement chinois légalement constitué et parle

au nom de tout le peuple chinois, appuie depuis quatorze ans tous les efforts qui ont pu être faits pour aborder dans un esprit de progrès les questions économiques et sociales d'intérêt commun.

41. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'économie du monde a été caractérisée dans l'ensemble, sauf pendant de brèves périodes, par la prospérité et le progrès. Dans le monde entier on constate un intense désir de progrès économique; de fait, jamais auparavant, l'on n'avait assisté à une période de développement économique mondial d'une telle ampleur. Le progrès général aurait pu être plus grand encore s'il ne s'était point trouvé un bloc de pays attachés à la domination des autres par la force et la subversion. Pour sauvegarder son indépendance et sa liberté, le monde libre a été forcé de consacrer à la défense une partie considérable de ses ressources qui, autrement, eussent servi au développement économique.

42. Passant à l'étude de la situation économique mondiale en 1959, M. Yen se félicite des progrès économiques qui ont été réalisés par le monde libre en général et plus particulièrement par les pays d'Asie. La production industrielle du monde libre s'est accrue de 8% et celle de la région dont s'occupe la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (CEAEO) s'est élevée de 23%, si l'on en croit les statistiques publiées dans le *Bulletin mensuel de statistique*.

43. Il ressort de la documentation dont le Conseil est saisi qu'en 1959 la production et le commerce dans le monde ont fait dans l'ensemble de bons progrès, en dépit de certaines faiblesses ici ou là. Pour 1960, la tendance générale est à une nette amélioration dans ces secteurs et à la prospérité générale dans le monde libre.

44. M. Yen partage entièrement les vues du Secrétaire général au sujet de l'intégration régionale; il ne traitera pour sa part que du problème particulier de la coopération économique régionale en Asie. Cette coopération offre le moyen de tirer parti des forces propres de chaque pays et de mettre en commun les ressources disponibles pour atteindre des objectifs communs: elle constitue donc un programme digne de l'assistance de l'Organisation des Nations Unies et des pays évolués aussi bien que des efforts des pays d'Asie en particulier. Cette coopération peut porter notamment sur l'utilisation des ressources, les mouvements de capitaux, l'échange de connaissances techniques et l'élimination des barrières commerciales.

45. Une des conditions essentielles au succès de tout plan de coopération régionale est que les pays qui sont en voie de développement élaborent eux-mêmes un programme de coopération technique plus étroite destiné à assurer une meilleure diffusion de l'expérience acquise par les divers pays dans les domaines économique et social. Ce programme pourrait être exécuté sous les auspices des commissions régionales de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées et l'on pourrait faire en sorte que les moyens de formation d'un pays qui a obtenu des résultats intéressants sur un point donné servent à former du personnel analogue dans d'autres pays.

46. La Chine donne elle-même un exemple de ce qui pourrait être fait. Ayant réalisé des progrès importants dans le domaine de l'agriculture et de l'industrie, non seulement elle a reçu plusieurs centaines de boursiers d'autres pays d'Asie venus étudier des sujets fort variés, mais elle a également envoyé des équipes d'experts dans un pays voisin pour aider à organiser des associations de cultivateurs, améliorer l'agriculture, étudier l'industrie du sucre et implanter des usines textiles. Le développement de ce genre d'activité fournirait une base solide à la coopération régionale.

47. Dans la partie du monde dont s'occupe le CEAEO, la coopération régionale pour le développement de l'industrie lourde est, à long terme, une nécessité, car aucun pays ne dispose, à lui seul, des capitaux et des compétences techniques nécessaires. En outre, chaque pays a besoin de débouchés plus larges pour ses produits; là encore, seule la coopération régionale peut les offrir. La CEAEO et les autres institutions intéressées pourraient examiner les possibilités d'action dans ce domaine.

48. Passant aux questions commerciales, M. Yen fait observer que la reprise économique dans les pays industriels a fait monter les cours de beaucoup de matières premières. En revanche, les prix sont restés bas pour certains produits primaires, notamment le riz, le café, le cacao, le thé, le coton à fibres courtes, le sucre, le pétrole, le charbon, le bois et la pâte à papier. L'évolution de la demande mondiale n'explique qu'en partie cet état de fait, dont la principale cause doit être recherchée dans la surproduction, problème fort épineux. Une baisse de prix ne provoque pas automatiquement un déclin correspondant dans la production. A vrai dire, s'il en était ainsi, les fluctuations des cours seraient encore plus violentes qu'elles ne le sont actuellement. Il se pourrait que la solution définitive de ce problème réside dans la conclusion d'accords internationaux portant chacun sur un produit déterminé.

49. L'Organisation des Nations Unies et les pays évolués doivent, d'autre part, trouver le moyen de stimuler l'exportation des produits fabriqués par les nouvelles industries des pays sous-développés. A cet égard, la suggestion du Secrétaire général tendant à ce que les pays industrialisés assouplissent leur politique de commerce extérieur de façon à accueillir toutes les exportations des pays sous-développés (E/3394) mérite d'être examinée très attentivement. Si leur commerce extérieur s'améliorait, les pays sous-développés seraient assurés de se procurer les devises dont ils ont besoin pour développer leur économie et, à long terme, élever leur niveau de vie.

50. Le Secrétaire général pense également que l'Organisation des Nations Unies pourrait jouer un rôle dans le domaine des investissements: c'est là un fait très encourageant. Sans doute aurait-on recours aux rouages administratifs actuels de l'assistance technique pour mener à bien cette tâche, mais le problème reste de savoir où trouver l'argent. En faisant les appels de fonds par projets plutôt que pour l'ensemble, peut-être obtiendrait-on plus facilement l'appui des pays exportateurs de capitaux.

51. A propos des investissements étrangers, M. Yen souligne que la formation de capital est l'une des conditions du développement économique. C'est l'épargne intérieure qui doit être la principale source de capitaux, et il faut donc éviter que la consommation ne soit excessive dans les pays sous-développés, de façon que la plus grande partie possible des ressources nationales soit dirigée vers l'investissement. Mais, même dans ces conditions, les capitaux nationaux des pays sous-développés seront bien loin de suffire — le Conseil l'a souligné à maintes reprises — et des investissements étrangers sont absolument nécessaires. Moins abondants qu'en 1957, les investissements de capitaux étrangers privés se sont pourtant maintenus à un niveau élevé dans les pays sous-développés en 1958. Malheureusement, les apports nets de capitaux en Asie ont fléchi pendant cette période, car la plus grande partie des capitaux étrangers privés se sont dirigés vers d'autres régions.

52. Le facteur déterminant des mouvements internationaux de capitaux privés est évidemment le rendement qui en est attendu, compte tenu des risques. En conséquence, il n'y a que deux manières de stimuler l'afflux de ces capitaux, c'est d'augmenter leur rendement ou de réduire les risques. Dans bien des pays qui relèvent de la CEAE0, il existe des possibilités d'investissements rémunérateurs: il est donc probable que le déclin des investissements internationaux dans ces pays s'explique par certains facteurs touchant soit la rémunération des capitaux, soit leur sécurité. Les pays sous-développés doivent prendre les mesures nécessaires pour créer un climat propre à attirer des capitaux étrangers privés.

53. Mais, même combinés, les capitaux étrangers privés et l'aide multilatérale sont loin de pouvoir répondre aux besoins des pays sous-développés. L'aide bilatérale continue de jouer un rôle important. La tendance récente qui est de réduire l'aide inscrite dans les accords bilatéraux et d'amener les pays sous-développés à compter davantage sur les capitaux privés, peut être valable à long terme; mais il est certain qu'elle aura des conséquences fâcheuses si l'on va trop vite dans cette direction.

54. M. Yen veut aussi attirer l'attention du Conseil sur la situation d'un grand nombre de pays économiquement avancés qui ont été dévastés pendant la seconde guerre mondiale. Grâce à l'aide fournie par les Etats-Unis, ces pays se sont non seulement relevés, mais ont largement dépassé leur production d'avant guerre. Ils se trouvent donc maintenant en mesure de fournir une assistance aux pays sous-développés, et la délégation chinoise est heureuse de noter qu'ils le font déjà.

55. Les ressources du monde pour le développement économique ne sont pas sans limite; c'est pourquoi, en consacrant des crédits trop larges à des projets d'importance secondaire, on empêcherait des réalisations qui devraient avoir la priorité et l'on retarderait ainsi

le développement économique. Si l'on négligeait ce fait, on risquerait de porter un grand préjudice à la coopération économique internationale et de retarder les programmes de développement à long terme.

56. Pour terminer, M. Yen évoque le développement économique de son propre pays au cours des dix dernières années. Les efforts de son gouvernement à Taïwan ont eu des résultats appréciables. Après la guerre, une grande œuvre de reconstruction et de relèvement économique a été entreprise. Entre 1949 et 1959, l'indice de la production agricole s'est élevé de 75 % et celui de la production industrielle de 246 %. Pendant la même période, l'accroissement annuel moyen du revenu national a été de 8,1 % et celui du revenu réel par habitant, de 4,5 %. Le niveau de vie de la population s'est élevé régulièrement, comme le montrent les statistiques sur l'alimentation, l'enseignement et la santé publique.

57. La solidité de l'économie a été mise en lumière de manière frappante par la façon dont ont été surmontées les terribles conséquences de l'inondation sans précédent qui a ravagé le centre de Taïwan en août 1959. Les pertes se sont élevées à près d'un dixième du revenu national, mais les efforts conjugués du gouvernement et de la population ont permis de rétablir la situation en moins de dix mois, sans que le développement économique soit trop gravement retardé.

58. Le troisième plan quadriennal de développement économique, dont l'application doit commencer en 1961, prévoit un rythme accéléré de développement économique qui ne sera pas inférieur à 8 % par an. Ce programme comprend des mesures destinées à créer des conditions propices aux investissements, une réforme de la politique budgétaire et de la politique monétaire, l'assouplissement du système des changes et de la réglementation du commerce extérieur. Les mesures envisagées pour encourager les investissements privés, aussi bien nationaux qu'étrangers, comportent notamment toute une série de réductions et d'exonérations fiscales.

59. Les résultats que M. Yen vient d'exposer n'ont pas été obtenus sans des efforts et des sacrifices considérables. La tâche a été accomplie dans le cadre d'un système démocratique où la liberté individuelle et les droits de l'homme sont pleinement respectés, contrairement à ce qui se passe dans certains autres pays où l'on se targue de progrès économiques, mais où la population doit travailler sous la contrainte et dans la peur. M. Yen est persuadé que, grâce aux nouvelles mesures qui sont envisagées, son pays atteindra au cours des prochaines années un rythme encore plus rapide d'expansion économique. Ce qu'il est en train d'accomplir mérite d'intéresser tous les pays, quel que soit leur degré de développement.

La séance est levée à 13 heures.